

Lourdes, le 5 avril 2019

ASSEMBLEE PLENIERE

COMMUNIQUE FINAL ASSEMBLEE PLENIERE DES EVEQUES DE FRANCE 2 – 5 AVRIL 2019

L'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France (CEF) s'est achevée ce vendredi 5 avril. Réunis à huis clos depuis le mardi 2 avril à Lourdes, les évêques de France ont travaillé sur différents sujets.

Discours d'ouverture

Dans son discours d'ouverture, Mgr Georges Pontier, président de la Conférence des évêques de France, a souligné la situation douloureuse dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Eglise et ses différents membres. Il a aussi relevé les contextes troublés dans notre pays et les incertitudes européennes et internationales. Insistant sur la fraternité à cultiver, Mgr Georges Pontier a invité à l'espérance qui se fonde sur la parole du Christ. Il nous a invités à emprunter le chemin de la foi à la suite du Christ, « chemin de vie et de bonheur ».

Les évêques ont commencé ensuite leur rencontre par un échange sur l'actualité de l'Eglise et de la société.

Intelligence artificielle

Une part importante de leurs travaux a porté sur l'intelligence artificielle. Quatre forums ont d'abord permis aux évêques d'échanger après avoir entendu les interventions d'experts sur les thèmes : « Une intelligence artificielle à l'usine : cinq histoires », « Que peut attendre la médecine de l'intelligence artificielle », « L'usage de l'intelligence artificielle et le droit », « Industrie 4.0 ; le mythe de la ré-industrialisation ». Lors de deux séquences plénières, ils ont entendu les exposés de Jean-Gabriel Ganascia (fin de l'humanité et/ou renouveau des humanités et de l'humanisme à l'heure du numérique et de l'intelligence artificielle) et de Pierre Giorgini (La crise de la joie. Ces métamorphoses qui pourraient sauver le monde).

Lutte contre la pédophilie

Les évêques ont fait un point sur la lutte contre la pédophilie lors de deux séquences. Ce fut l'occasion pour Mgr Georges Pontier de rapporter les enseignements et interpellations entendues lors de la Rencontre sur la protection des mineurs (présidents de Conférences épiscopales du monde réunis par le Pape François au Vatican du 21 au 24 février 2019). Mgr Luc Crepy, président de la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie, a fait un bilan des travaux de la cellule, insistant notamment sur la persévérance à garder, la vigilance à exercer et la confiance à accroître. Mgr Eric de Moulins-Beaufort enfin a décrit l'avancement des travaux sur les quatre domaines décidés lors de l'Assemblée plénière de novembre 2018 : le travail mémoriel, la prévention, le geste financier envers les personnes victimes et l'accompagnement des clercs coupables.

Dans chacune de leurs interventions et sur chaque thématique traitée, les évêques intervenants ont insisté sur le rôle que devaient avoir les personnes victimes pour l'avancée des travaux.

La possibilité de pouvoir présenter des dispositifs à l'Assemblée de novembre a été soulevée. Ces séquences ont aussi été l'occasion d'échanges et de questionnements entre les évêques.

Christus vivit

Après le synode des évêques sur les jeunes, la foi et le discernement vocationnel (octobre 2018), les journées mondiales de la jeunesse de Panama (janvier 2019), est parue l'exhortation apostolique Christus vivit (Il vit, Christ !) le 2 avril 2019. Mgr Laurent Percerou, Président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes (CPEJ) et Mgr Bertrand Lacombe, membre du CPEJ, ont présenté l'exhortation et les enjeux que le Pape François y pose pour l'Eglise. Le Père Vincent Breynaert, directeur du Service national pour l'évangélisation des jeunes et pour les vocations, a présenté douze pistes d'orientation pastorale.

Avenir des églises

Le groupe de travail animé par Mgr Jacques Habert sur « les églises, un nouvel enjeu pastoral » a proposé aux évêques une réflexion sur l'avenir des églises. Madame Anne-Violaine Hardel, directrice juridique de la CEF et Madame Maud de Beauchesne, responsable du Département d'art sacré de la CEF, ont abordé deux questions : celle de l'élargissement de l'utilisation des églises et celle de la désaffectation. Dans le contexte actuel, les évêques souhaitent réfléchir au sujet délicat de l'entretien des églises (d'avant 1905) dont la charge devient de plus en plus lourde pour les communes et dont la desserte de plus en plus problématique pour l'Eglise.

Unité du presbytérium

Issu d'une demande du Comité études et projets, le groupe de travail sur l'unité du presbytérium, présidé par Mgr Jean-Louis Balsa, a fait état de la synthèse du travail en Province qui avait été demandé. Il en ressort notamment que « l'essoufflement des prêtres » met en péril l'unité du presbytérium et qu'il appelle au développement d'une pastorale de la rencontre et à une accentuation de la vie spirituelle. La diversité des provenances des prêtres soulève l'enjeu de cultiver une théologie de l'Eglise locale marquant l'appartenance à un peuple et celui de considérer le diocèse comme une terre d'aventure et de mission. Les questions spécifiques du ministère des prêtres dans les communautés nouvelles et les préfigurations qu'elles peuvent constituer ont aussi été abordées. A été soulignée la nécessité de porter une vision et des projets diocésains pour susciter des formes nouvelles du ministère presbytéral. Enfin, le rôle majeur de l'évêque comme clef de voûte du presbytérium a été réaffirmé.

Ratio nationalis

Depuis 18 mois, la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (CEMOLEME) travaille à l'écriture d'une ratio nationalis (complément pour l'Eglise de France de la ratio fundamentalis parue en 2017).

Après le rapport d'étape effectué à l'Assemblée plénière de novembre 2018, un travail en Province a été lancé. Il est en cours. Tout en faisant un état des séminaires et lieux de formation en France, la CEMOLEME synthétise les questions remontant des provinces et des équipes de formateurs en vue de la rédaction de la ratio nationalis. Au nombre de ces questions, on trouve, par exemple, celles concernant la pastorale des vocations, les propédeutiques, les critères de discernement, le fonctionnement du Conseil et le rôle du supérieur...

Economie et finances

Lors d'une séquence consacrée aux questions économiques et financières, les évêques ont été notamment sensibilisés à la nouvelle démarche prospective à 5 ans sur les finances diocésaines ; démarche visant à optimiser la gestion financière.

Votes et élections

Au cours de cette assemblée, se sont déroulées plusieurs élections dont :

La présidence de la CEF

Ont été élus (pour une prise de fonction au 1^{er} juillet 2019) :

- Président de la CEF, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims ;
- Vice-président de la CEF, Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard ;
- Vice-président de la CEF, Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Amiens.

Des membres du Conseil permanent (pour une prise de fonction au 1^{er} juillet 2019) :
pour un deuxième mandat de 3 ans :

- Mgr Jean-Pierre BATUT, évêque de Blois, représentant un diocèse de moins de 500 000 habitants ;
- Mgr Philippe MOUSSET, évêque de Périgueux et Sarlat, évêque ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté dans l'épiscopat ;
- Mgr Pascal WINTZER, archevêque de Poitiers, représentant un diocèse de 500 000 à 1 million d'habitants.
pour un premier mandat de 3 ans :
- Mgr Jean-Marc EYCHENNE, évêque de Pamiers, évêque ayant moins de 5 ans d'ancienneté dans l'épiscopat ;
- Mgr Dominique LEBRUN, archevêque de Rouen, évêque ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans l'épiscopat ;
- Mgr Matthieu ROUGÉ, évêque de Nanterre, représentant un diocèse de plus d'1 million d'habitants.

Présidence de Comité, Commissions et Conseils

Ont été élus :

- Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, président du Comité étude et projet pour un premier mandat ;
- Mgr Laurent Camiade, évêque de Cahors, Président de la Commission doctrinale pour un premier mandat ;
- Mgr Vincent Jordy, évêque de Saint Claude, Président de la commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat, pour un premier mandat ;
- Mgr Denis Moutel, évêque de Saint Brieuc, Président de la Commission financière et du Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques ;
- Mgr François Fonlupt, évêque de Rodez, Président du Conseil pour les mouvements et associations de fidèles ;
- Mgr Pascal Delannoy, évêque de Saint Denis, Président du Conseil pour la solidarité ;
- Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Lille, Président du Conseil pour l'enseignement catholique.

Membres de comité et commission

Ont été élus :

- Mgr Bruno Valentin, évêque auxiliaire de Versailles, membre du Comité études et projets ;
- Mgr Benoît Bertrand, évêque de Mende, membre de la Commission doctrinale ;
- Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier, membre de la Commission doctrinale ;
- Mgr Alexandre Joly, évêque auxiliaire de Rennes, membre de la Commission doctrinale ;
- Mgr Jean Legrez, archevêque d'Albi, membre de la Commission doctrinale.

Observatoire foi et culture

A été réélu :

- Mgr Hubert Herbreteau, évêque d'Agen, pour un second mandat.

Par ailleurs, les évêques ont approuvé par vote :

- Que soit érigé l'Institut supérieur de sciences religieuses de Toulouse.



@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT
RELATION MÉDIAS
TÉL. 06 26 12 65 07